

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

PERNON CAMILLE (1753-1808)

par Nicole Dockès-Lallement

Claude *Camille* Pierre Étienne Pernon est né le 3 novembre 1753 à Lyon, baptisé le jour même à Saint-Pierre Saint-Saturnin. Parrain : Claude Camille Aubert, son oncle maternel ; marraine Pierrette Chapuys de Paradis. Sa famille est depuis longtemps installée à Lyon. Son arrière-grand-père Louis (Lyon Saint-Nizier 26 septembre 1661-Sainte-Croix 20 décembre 1746) était déjà tisseur de soie en 1684. Son grand-père Claude (Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin 23 août 1684-Sainte-Croix 7 avril 1778), fils aîné de Louis, marchand, maître ouvrier, puis maître fabricant en draps d'or, d'argent et de soye, habite montée de la Croix-Paquet, puis rue du Puits-Gaillot. Il développe de manière considérable l'atelier et s'intéresse à la mécanisation des métiers par Vaucanson ; recteur de la Charité en 1735, le 14 janvier 1740, il est suffisamment fortuné pour acheter une charge de secrétaire du roi, maison et couronne de France, près la cour des Monnaies de Lyon, moyennant 29 000 livres. Cette charge présente l'avantage d'anoblir son titulaire, et sa descendance s'il l'exerce vingt ans ; or Claude décède 38 ans après cet achat. Marié avec Clémence Éléonore Mathelon (Matelon), fille d'un marchand, maître ouvrier, il a au moins douze enfants, dont plusieurs poursuivent l'ascension familiale. L'aîné, Louis (1711-1779), reçu maître en 1746, est d'abord associé avec son père ; ensuite, il devient trésorier général des troupes de la Maison du roi et député du commerce de Lyon à Paris (décision du Consulat du 13 mars 1751, installé le 1^{er} avril 1751) ; on lui donne aussi le qualificatif d'écuyer dès 1740 (baptême de son fils Louis Aimon, 14 décembre 1740), ce qui juridiquement semble prématuré, mais qui ne semble pas contesté socialement. Le deuxième fils, Jacques (1715-1792), opte pour l'armée, capitaine de cavalerie au régiment Saint-Simon, puis lieutenant-colonel de cavalerie au régiment du roi et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. C'est le troisième fils, Étienne (né le 17 septembre 1720, Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin), recteur de la confrérie des pénitents de la Miséricorde, membre de la loge de la Parfaite amitié, qui continue le développement de la manufacture et de la fortune familiale. Il habille Casanova, ce qui aurait assuré sa réputation auprès des cours d'Europe (il n'est pas sûr que Casanova ait eu une grande réputation auprès des cours d'Europe ; mais on a en effet retrouvé à Dux [château de Duchcov en Bohême] sept lettres d'Étienne à Casanova). Le 10 février 1750, à Saint-Nizier, il épouse Jeanne Aubert (Lyon Saint-Nizier 21 novembre 1723-Saint-Pierre Saint-Saturnin 16 octobre 1776), fille d'un maître chirurgien juré ; ils habitent rue des Écloisons (act. rue Joseph-Serlin), puis quai de Retz (act. quai Jean-Moulin). Ils ont sept enfants dont Camille. Deux fils prénommés Claude décèdent assez jeunes, l'un à 16 mois (Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin 14 mars 1751-16 août 1752), l'autre à 20 ans (Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin 11 juillet 1760-23 décembre 1780). Une fille, Éléonore, née le 3 mai 1752 (Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin), épouse en 1776 Jean Marc Antoine

Acher Cahuzac, lui aussi négociant et écuyer, qui l'emmène en Languedoc à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (elle apporte une coquette dot de 40 000 livres payées comptant). C'est Camille Pernon, fils unique après la mort de ses frères, qui reprend la maison Pernon. Lors de la réunion qui prépare les états généraux de 1789, trois Pernon comparaissent en personne dans l'assemblée de la noblesse; il s'agit de Jacques et d'Étienne, ainsi que de Camille (H. de Jouvencel, *L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, p. 759-60). Camille ne se marie pas et, après la Révolution, vit avec ses sœurs elles aussi célibataires : Madeleine Josèphe (Lyon, Saint-Pierre Saint-Saturnin 21 juillet 1757-Ste-Foy-lès-Lyon 19 février 1844); Jeanne Éléonore (Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin 13 avril 1765-Lyon 27 mars 1825); Éléonore Charlotte *Joséphine* (25 octobre 1766, baptisée St-Pierre St-Saturnin le 27 juillet 1767-Lyon Nord 1^{er} septembre 1796). Il loge 51 quai de Retz dans la maison de Baco, ou dans la maison de Sainte-Foy-lès-Lyon (43 rue Neyrard), dont la jouissance lui a été transmise par son oncle Jacques, décédé en 1792, qui l'a institué son légataire universel (testament du 18 avril 1786). Dès l'âge de 18 ans, Pernon commence à nouer des relations commerciales dans toute l'Europe. À 26 ans, il acquiert son brevet de maître fabricant d'étoffes d'or, d'argent et de soie (11 novembre 1779), travaille alors avec son père, puis crée différentes sociétés : l'une pour six ans, le 1^{er} janvier 1785, avec son cousin Louis Aimon Pernon, administrateur de la Loterie royale (Camille Pernon et Cie); une autre avec Jean Elzéar Peyron (C. Pernon, Peyron et Cie, 1785-1791); une avec François Grogard (1787-1795), peintre de fleurs, mais aussi conseiller de commerce du roi de Pologne et qui séjourne souvent en Espagne. Il fait preuve d'un véritable dynamisme commercial, mais sa réussite vient de sa passion pour toutes les innovations, la création de nouveaux dessins et l'amélioration de la mécanique des métiers à tisser. Il travaille avec les plus grands dessinateurs : outre François Grogard, on peut citer Jean-Charles Dutilleul, Jean-François Bony, célèbre brodeur, Salomon Palù (ou Pages), Jean-Démosthène Dugourc, Joseph Picard, Dechazel, et le fameux Philippe de La Salle, si créatif, peintre et mécanicien. Il soutient et subventionne les recherches de La Salle, comme celles de Jacquard dont il installe un métier à ses frais dans un atelier; l'expérience n'est pas concluante, mais il persévère. Il devient le fournisseur attitré des cours européennes, notamment d'Espagne, de Pologne, de Russie. Catherine II, qui en a entendu chanter les louanges par Voltaire, le nomme agent consulaire de toutes les Russies (1783-1792). À partir de 1783, grâce aux commandes du nouvel intendant chargé du garde-meuble royal, Marc Antoine Thierry (de Ville d'Avray), il fournit des tissus d'ameublement pour les châteaux de Rambouillet, Compiègne, Saint-Cloud, et à Versailles pour les chambres du roi et de la reine et leurs salons de jeux. Fournisseur des maisons royales, il se trouve dans une situation critique en août 1789; il réclame en vain son dû à Dufresne, intendant du Trésor royal. La période révolutionnaire entraîne la ruine de toute la fabrique lyonnaise, à la fois par la disparition des commandes, celles de la cour comme celles des cours étrangères en guerre avec la France, et par les conséquences du siège de Lyon et de la Terreur, les exécutions et les saccages d'ateliers. Camille Pernon continue cependant de travailler avec la cour d'Espagne. Lors du siège de Lyon, on sait qu'il a déjà quitté la ville; la maison de Sainte-Foy est occupée par les représentants du peuple en mission. Reconnu comme un fournisseur des têtes couronnées, son père Étienne est arrêté, mais la commission révolutionnaire le libère le 21 mars 1794 (De Landine*, *Tableau des prisons de Lyon*, 1797, p. 98-9). En 1795, on retrouve C. Pernon à Gênes

comme d'autres négociants en soieries; il essaye d'y monter un comptoir. Lors de son retour à Lyon, il développe sa propre manufacture; il est l'un des principaux acteurs du redémarrage des activités de la soierie à Lyon; on parle de lui comme du « *restaurateur de la fabrique lyonnaise* ». En l'an X (1801), lors de l'exposition des produits de l'industrie nationale, il reçoit une médaille d'or, et il est alors invité à dîner par le Premier Consul qui l'apprécie et va lui apporter un soutien permanent et efficace. Lors de ses passages à Lyon, Pernon lui montre les produits lyonnais, les expériences de modifications des métiers et lui présente les requêtes de la Fabrique. Soucieux de la relance économique, et notamment de celle de la soierie lyonnaise, Bonaparte écoute cet homme dont le préfet Verninac* estime qu'il fait « *exécuter les plus beaux dessins, [qu'il connaît] à fond toutes les parties du commerce, tous les arts qui y sont relatifs, et toutes les relations des peuples commerçants* » (*Description [...] du département du Rhône*, 1801, p. 108). Les commandes affluent chez Pernon; à Lyon, il s'occupe de la décoration de l'archevêché pour le cardinal Fesch en 1802; en quelques années, il reçoit pour 700 000 francs de commandes venues du gouvernement. Daru, intendant de la maison de l'empereur, membre du Tribunal, s'adresse à lui pour la rénovation des châteaux des Tuileries, de Fontainebleau, de Versailles. Collaborant avec Charles Percier, l'un des concepteurs du style empire, Pernon crée des tissus d'ameublement entièrement nouveaux et devient le fournisseur attitré de la cour impériale comme il l'a été de la monarchie. Il fabrique les tissus de la salle du trône (musée des tissus, 24817) et du grand salon de l'impératrice (musée des tissus, 24819) à Versailles. Non seulement, le musée des tissus de Lyon, mais bien d'autres musées conservent des témoignages de la splendeur de ses réalisations pour les monarques et les grands d'Europe. Parallèlement, les charges et les honneurs se succèdent pour cet homme, estimé du pouvoir et auquel l'empereur donnera une médaille d'or frappée lors de son couronnement. Sur le plan local, il est conseiller général du Rhône (juillet 1800), membre du tribunal de commerce (janvier 1802), du conseil du commerce (1802) et de la chambre de commerce dès sa réinstallation (janvier 1803); il est fort influent dans cette dernière institution (toujours nommé juste après le président); il est l'un des sept négociants de la ville désignés pour présenter les observations du conseil et du tribunal de commerce sur la rédaction du code du commerce. Il est aussi nommé administrateur des Hospices et du Jardin Botanique. Lors de la réinstallation d'une mairie unique, un décret impérial l'institue 3^e adjoint au maire de Lyon (23 septembre 1805). À l'échelon national, lors de sa première réorganisation, il entre au Tribunal, et y reste jusqu'à sa dissolution (27 mars 1802-19 août 1807). Cette fonction l'amène souvent à Paris et il est sollicité par ses compatriotes, le maire et la chambre de commerce, pour porter leurs requêtes et défendre les intérêts de la ville. Il est surtout le rapporteur, devant le Corps législatif, de deux projets de lois qui concernent directement Lyon. Présenté et voté le 7 ventôse an XIII (26 février 1805), le premier règle la question de la reconstruction de la place Bellecour, détruite après le siège de Lyon et dont le Premier consul a posé une première pierre symbolique en mai 1800; les travaux n'avançant pas, cette loi en organise le financement public par les revenus de l'octroi et des remises fiscales. Le second projet défendu est connu comme le texte créant le premier conseil de prud'hommes à Lyon; en fait, il porte sur plusieurs points. Très vite, après la période révolutionnaire, les négociants lyonnais soulignent la nécessité de rétablir un certain ordre dans la fabrique, pour maintenir une qualité digne de la réputation de la ville et pour lutter contre le

piquage d'once [vol de matières chez les producteurs par les ouvriers notamment quand on subdivise un paquet de soie en portions plus petites], crainte permanente dans une industrie qui travaille sur des matières premières coûteuses. Différents projets sont rédigés (par Terret, par Alexis Antoine Régné, père de Jean Aimé Régné* etc.) mais ils se heurtent à une résistance du ministre Chaptal qui craint de voir renaître les corporations et leurs contraintes. Il semble que Pernon ait su convaincre l'empereur (Chaptal a démissionné en 1804). Le 18 mars 1806, dans son rapport, Pernon explique au Corps législatif (*Archives parlementaires*, 2^e s., t. 9, p. 128) le compromis trouvé entre l'ordre et la liberté économique. La loi présentée crée un conseil de prud'hommes (nom trouvé, semble-t-il, par Régné), juridiction de proximité gratuite et rapide, composée de membres de la profession, chargés de concilier plutôt que de juger. Pour laisser une saine « émulation », elle écarte toute réglementation contraignante « nuisible au progrès de l'industrie et à la liberté du commerce » ainsi que le détesté droit de visite inopiné des maîtres gardes du XVIII^e siècle. En revanche, pour éviter le piquage d'once, elle réglemente les livrets d'acquets. Enfin, pour lutter contre les contrefaçons et protéger les innovations, elle organise un dépôt, simple et peu onéreux, des dessins, des échantillons et des marques. Pernon a obtenu gain de cause pour la soierie lyonnaise, mais il précise que le dernier article de la loi envisage de protéger de même les productions de qualité des villes qui le demanderaient. La notoriété de Pernon est au sommet. Malheureusement, une malfaçon assombrit la fin de sa vie. En peu de temps, les couleurs du damas vert livré pour le château de Saint-Cloud se sont fanées. Même si, en 1808, les experts en attribuent la responsabilité principale au teinturier, il est condamné à verser des dommages et intérêts (42 909,77 francs) et en est profondément affecté. Selon Chaptal, Pernon en fut si « chagriné » qu'il « succomba à une maladie dont la cause fut l'infidélité d'un teinturier » (*De l'industrie française*, 1819, p. 279-280). Chaptal et la rumeur ont-ils raison ? Pernon est-il mort de ce déshonneur ? Toujours est-il qu'il cède son entreprise à l'un de ses employés, Zacharie Grand et qu'il meurt peu après. Napoléon décide la création de l'École de chimie de Lyon en 1808 et remet la dette de Pernon *post mortem* ; ses sœurs qui sont ses héritières n'auront pas à la payer. Pernon est décédé dans la maison de Sainte-Foy le 13 décembre 1808. Lors de la séance de l'Académie du 20 décembre 1808, Aimé Martin annonce la mort de C. Pernon « emporté dans la force de l'âge par une maladie longue et douloureuse ». La maison Pernon, après avoir pris le nom de Grand et frère, puis Grand Paul, devient Tassinari et Chatel (1870), héritière d'archives remarquables, qui perpétue de nos jours la fabrication des tissus pour la rénovation des musées nationaux.

ACADÉMIE

Lorsque l'Académie est rétablie en l'an VIII [13 juillet 1800] sous le nom d'Athénée, le préfet Verninac convoque Pernon parmi les nouveaux venus. Il assiste de manière irrégulière aux séances mais est chargé de deux rapports, l'un sur le premier prix créé par l'Athénée lors de sa première séance et qui porte sur « les substances indigènes minérales, animales et végétales » utilisées pour colorer toute sorte de tissus et de fil. Il conclut que le mémoire fourni est une bonne synthèse, mais n'apporte aucune idée nouvelle, et le prix n'est pas décerné (Ac.Ms242 f°5); le mémoire se trouve après son rapport (f°6-12). Ironie du sort puisque nous avons vu qu'une mauvaise teinture déflora l'une de ses livraisons pour Saint-Cloud. L'autre concerne

l'objet du concours du prix créé par le Troisième consul Lebrun; il souligne que la concurrence anglaise oblige les Lyonnais à innover et qu'il leur faut apprendre, d'une part, à créer de fines mousselines de coton et, d'autre part, à mettre au point un apprêt pour donner aux satins et aux rubans « *la souplesse et le brillant* » de ceux fabriqués en Angleterre (Ac. Ms248 f°436). Le 13 nivôse et le 4 pluviôse an X, Pernon expose ses *Idées sur le commerce*. Le 20 janvier 1807, il lit son tribut académique : *Observations sur le projet de traité de commerce à faire avec l'Espagne*. Le 7 juillet 1807, à la suite d'une demande du ministre de l'Intérieur transmise le 16 juin 1807 par le préfet, d'établir la statistique du département du Rhône selon un plan de Martin aîné*, Pernon, Parat* et Petit* sont chargés de la santé publique. Il est aussi membre de la Société d'agriculture, de la commission administrative du Conservatoire des arts, chargée de la gestion du tout nouveau musée des Beaux-arts (22 février 1803), du conseil d'administration de la Société des amis du commerce et des arts (fondée en avril 1805), où en 1808 il défend l'idée d'un musée industriel propre à former le goût et à développer les techniques, idée qui ne se concrétisera qu'en 1864 ! Chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII [14 juin 1804]. Une rue Camille-Pernon existait en 1838 dans le quartier de Perrache. Actuellement, une rue Camille-Pernon se trouve à la Croix-Rousse, à Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

J.-Ch. Terret, « Éloge de Camille Pernon », *Bull. de Lyon*, 21 décembre 1808, p. 406-407. – A. Poidebard* et J. Chatel, *Camille Pernon, fabricant de soieries à Lyon sous Louis XVI et Napoléon Ier, 1753-1808*, Lyon : L. Brun, 1912. – A. Poidebard lit une notice sur Camille Pernon à l'Académie, séance du 14 mars 1911. – J.-P. Planchon, *Tassinari et Chatel. La soie au fil du temps*, Saint-Rémy-en-l'Eau : Monelle Hayot, 2011. – Bruno Benoit, *DHL*.

ICONOGRAPHIE

Miniature signée Dubois et plusieurs portraits (A.D.Rh. FG D 67, et BML Coste 1470-71). – Buste de Jean François Legendre-Héral* (dépôt du musée des beaux-arts de Lyon à la Chambre de commerce). – Portrait tissé.

MANUSCRITS

Idées sur le commerce français en Russie par Camille Pernon, Arch. ministère des Affaires étrangères, Inventaire Russie, 43. – BML Ms Coste 1131, Lettre de C. Pernon du 11 août 1789 à Dufrène. – BML Ms 1923, Delandine Ms 1819, Correspondance de François Grognard à C. Pernon. – BML Ms 2318, Lettres de C. Pernon à Chaptal, à l'ambassadeur d'Espagne, etc. *De l'instruction en général et surtout de l'étude de la chimie en particulier, comme cause de prospérité pour la manufacture de soie de Lyon*. – BML Ms Coste 847, Lettres de Fay de Sathonay, maire de Lyon à C. Pernon, tribun. – BML Ms Coste 1010, Rapport de Bardel [...] touchant le rabais à faire [...] pour cause de mauvaise teinture, 12 septembre 1808.